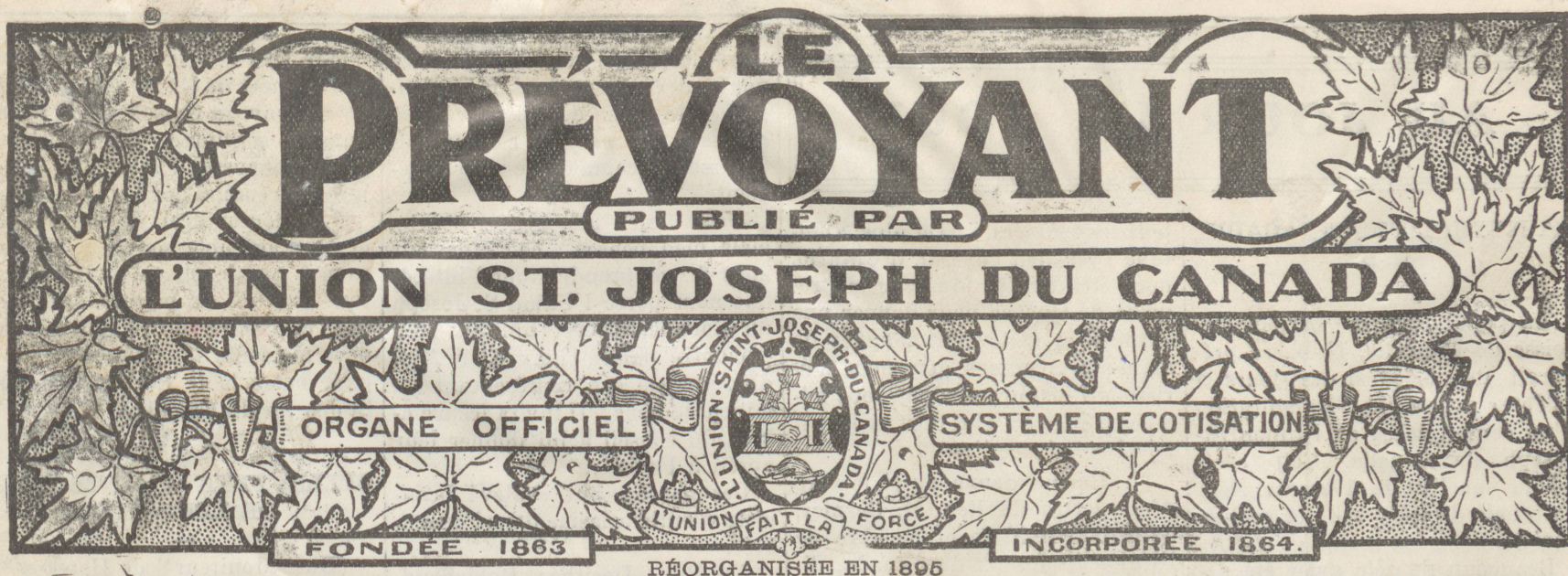




VOLUME XV.—No. 28.

OTTAWA, ONT., AVRIL 1911.

Abonnement \$1.00 par an

Examen de Conscience

NOTRE INTEMPERANCE

INTEMPÉRANCE dans le boire !

Voilà un défaut qui est loin d'être l'apanage exclusif du Canadien-français ; il lui est tout de même trop familier. Cela s'explique : comme le dit la chanson, le Canadien-français "aime à chanter, à s'égayer". C'est presque dans ses mœurs de "se mouiller la lnette" aux jours de réjouissance. Pas de mal à cela, mais grand danger. On commence à boire pour rire. De cœur gai, sans réfléchir, avec l'optimisme du mouton marchant à l'abattoir, on s'engage dans une pente fatale. Dans tout ivrogne en herbe, il y a un présomptueux. Celui-ci se promet de cesser de boire dès que l'habitude voudra se faire maîtresse, et se dit avec orgueil qu'il n'aura, en somme, qu'à le vouloir. Erreur ! Quiconque ne sait pas vouloir quand c'est facile, court grand risque de ne vouloir pas quand ce sera difficile. La volonté est, certes, une faculté reine de l'âme, mais l'alcool la transforme vite en nonchalance, indécision, mollesse, lâcheté.

Le cortège de maux qu'entraîne après elle l'intemperance est connu : ruine des familles, destruction des santés, annihilation de l'homme moral, transformation des sentiments les plus nobles en penchants les plus dépravés. Connus aussi le fait que l'alcool n'est ni un protecteur contre le froid, ni un préservatif contre la maladie, ni un remède contre la fatigue ; la science a dépouillé depuis longtemps cet intrus de propriétés qu'on s'est plu à lui prêter pour en faire amplement usage.

L'ivrognerie revêt plusieurs formes. Il y a le soûlard qui traîne les bouges, et que la gendarmerie ramasse souvent à moitié mort dans la rue. Il y a le buveur qui ingurgite verre sur verre sans se soûler, et dont la démarche, le maintien et la mine sont d'éloquents accusateurs. Il y a l'ivrogne qui, à périodes plus ou moins fréquentes, étanche sa soif par une ébriété de plusieurs jours. Il y a l'alcoolique qui, dégustant avec maîtrise les boissons les plus riches, affecte un faux air de sobriété.

Tous ces intempérants se valent : le soûlard vendrait le pain de ses enfants pour satisfaire sa passion ; le buveur sacrifierait le bien-être de sa famille à sa soif insatiable ; l'ivrogne laisserait volontiers fortune et honneur au fond de son verre ; l'alcoolique ne rêve que d'une existence nonchalante et stérile. Ces gens-là constituent un groupe social néfaste, perturbateur, incapable de nobles actions. Malheur à la race chez qui ce groupe, avec les figures repoussantes ou hypocrites qui le composent, est nombreux ! Alors, dans les couches profondes du peuple, existent des grandes souffrances matérielles et morales. Alors aussi, dans les sphères plus élevées, règne un malaise indéfinissable qui retient les élans vers le bien et le beau. Alors enfin, en haut de l'échelle, un poison subtil tue les énergies les plus précieuses, brise les intelligences les plus riches, compromet les entreprises les plus belles. Qu'attendre de l'ouvrier qui, son dur labeur terminé, rentre chez lui ivre-mort ? Qu'espérer de l'industriel, du commerçant ou de l'homme de profession libérale qui, sans consommer assez d'alcool pour perdre l'usage de sa raison, en ingurgite une quantité suffisante pour mettre entrave au libre déploiement de ses facultés intellectuelles ? Peut-on reposer quelque confiance dans le politique ou l'homme d'Etat qui gaspille, dans les délices de Capoue, des journées que la Patrie réclame ? Sait-on combien l'intemperance a arraché à la race canadienne-française de bons citoyens, de vaillants soldats du commerce ou de l'industrie, de généraux capables de conduire habilement les batailles politiques et parlementaires ?

Le remède ? Pour les personnes adonnées à la boisson, la fuite des occasions ; pour celles qui n'ont pas encore trempé la lèvre à la coupe traîtresse, la ferme résolution de ne jamais le faire. Quiconque a bu boira, dit un proverbe, hélas ! trop vrai. Peine perdue que de vouloir enrégimenter les ivrognes dans l'armée des sobres. Mieux vaut la convergence de toutes les énergies à préserver de la contamination la génération qui pousse. C'est une œuvre d'éducation qu'il faut faire, tant à l'école qu'au foyer. Trop souvent, l'enfant apprend à considérer l'alcool comme un merveilleux talisman, l'adolescent grandit sous l'impression que "prendre un coup", c'est une action virile, le peuple croit que toute fête serait monotone sans le cliquetis des verres.... Il est temps de mettre fin à ces dangereux préjugés. Par eux règne l'alcool. Et ce règne est en même temps celui de la paresse intellectuelle, de l'avachissement politique, de la déchéance morale, du malaise social, de la ruine religieuse.

CHARLES LECLERC.

AU JOUR LE JOUR

LA MUTUALITE A TRACADIE, N.-B.

La population de la jolie paroisse de Tracadie, N.-B., se préparait depuis plusieurs jours à célébrer avec éclat l'inauguration d'un conseil local de l'Union St-Joseph du Canada. Cette cérémonie eut lieu le 19 mars, fête patronale de cette belle et grande Société.

Beaucoup de zèle avait été déployé par tous les membres, aussi cette fête fut un vrai succès.

A 9½ heures a.m., les membres en grand nombre se formaient en ordre de procession pour se rendre à l'église, où des chaises avaient été placées dans la nef pour la circonstance.

Le sermon fut donné par le Rév. Dosithée Robichaud, Ptre, vicaire de cette paroisse et président du nouveau conseil. Le prédicateur, dans un langage éloquent, a encouragé ses paroissiens à entrer dans l'Union St-Joseph, non seulement au point de vue pécunier, mais parce que c'est une société foncièrement catholique et française et qui est très sympathique à la cause acadienne.

A 4 heures, se réunissaient de nouveau dans la sacristie pour l'installation du conseil, les 60 nouveaux aspirants.

M. Georges Racine, organisateur, qui avait été chargé par l'Exécutif de faire cette érection, s'acquitta admirablement bien de cette tâche.

Voici la liste des officiers:

Président, Rév. Dosithée Robichaud; 1er vice-président, Jacques Arsenault; 2me vice-président, William Arsenault; trésorier, Gustave Poirier; receveur, Joseph Benoit; secrétaire, Frédéric Landry; visiteurs, Mathurin Basque, Albert Ferguson; comm.-ordon., Ludger Simard; censeurs, John Archer, William Losier, Alfred Robichaud; médecin examinateur, Dr J. A. Langis.

Après l'installation, l'organisateur donna lecture d'une lettre venant de l'Exécutif, exprimant le regret de ne pouvoir se faire représenter par quelques-uns de ses membres, et faisant des vœux pour le succès de ce nouveau conseil. Le Président général de la Société remercia particulièrement M. le curé Levasseur pour le concours chaleureux et efficace qu'il a prêté dans ce travail d'organisation, et aussi pour avoir mis la sacristie à la disposition des membres pour

leurs assemblées. "De plus, ajoute le Président général, d'Ontario, nous étendons le bras sur la province de Québec pour donner une cordiale et fraternelle poignée de main aux Acadiens, dont nous chérissons l'histoire et dont nous admirons l'esprit chrétien et le patriotisme vivace."

M. Racine donna aussi lecture d'une lettre du Rév. M. Bernier, curé de St-Isidore et membre de l'Union St-Joseph du Canada, disant qu'il regrette de ne pouvoir assister à l'inauguration du conseil de Tracadie parce qu'il devait se rendre à Pokemouche pour l'ouverture des Quarante Heures.

L'organisateur ajouta quelques mots de plus à la suite de ces deux lettres. "Je vous remercie, dit-il, d'avoir bien voulu considérer mes suggestions depuis que je suis parmi vous, et je vous félicite de l'heureuse pensée que vous avez eue et que vous avez mise si loyalement à exécution en entrant dans l'Union St-Joseph du Canada, et, par le fait même, en nous aidant à établir un nouveau conseil dans votre belle paroisse de Tracadie.

"Les démonstrations de ce jour n'ont pas seulement pour but la réunion d'un grand nombre de membres, mais elles nous permettent de constater la force et l'union qui cimentent si caractéristiquement les divers nationalités catholiques qui la compose, principalement les Acadiens et les Canadiens.

"Aussi donc, mes bien chers confrères, continuez cette bonne pratique de recrutement qui donne aujourd'hui à votre conseil le titre de conseil modèle de l'Union St-Joseph du Canada, non seulement dans la province du Nouveau-Brunswick, mais dans les autres provinces en général, si je puis m'exprimer ainsi, dans cette circonstance inoubliable dont chacun de vous, j'en suis certain, gardera un éternel souvenir.

"Je vous remercie donc de votre amabilité à mon égard et vous prie d'accepter mes souhaits et vœux les plus sincères pour le succès de notre conseil, et de chacun de vous en particulier."

Enfin M. Racine, représentant l'Exécutif, présenta au nouveau conseil, M. Jean-Paul Chiasson, de Lamèque, qui vient d'être nommé agent de l'Union St-Joseph du Canada pour le Nouveau-Brunswick. Après avoir fait l'éloge du choix judicieux que l'Exécutif

vient de faire, l'orateur félicita ce nouveau confrère dans la mutualité et le pria de bien vouloir adresser la parole, ce que M. Chiasson accepta avec empressement.

Dans une allocution courte, mais bien pensée, ce Monsieur nous fit comprendre tout l'intérêt que nous porte l'Union St-Joseph du Canada, intérêt qui est bien démontré par le choix d'un Acadien comme son représentant au milieu de nous. Il invita les membres du conseil à lui donner leur appui à l'avenir.

Ces paroles ont soulevé beaucoup d'enthousiasme dans l'assemblée.

Le Rév. Dosithée Robichaud, notre distingué président, succéda à M. Chiasson et lui assura sa coopération entière ainsi que celle de tous les paroissiens. Il remercia l'organisateur Racine pour le succès phénoménal obtenu dans Tracadie. Il remercia aussi les membres de l'avoir choisi comme président.

M. Robichaud, comme bien l'on pense, fut chaleureusement applaudi.

Vint le tour de notre ami le Dr J. A. Langis, médecin examinateur de ce conseil, qui exprima sa gratitude aux membres de l'avoir choisi comme tel et les félicita de leurs succès.

M. l'organisateur invita gracieusement les membres à se rendre chez M. Elie Albert, où un superbe banquet leur était offert par ce dernier.

Les assistants étaient nombreux, parmi lesquels on remarquait un grand nombre de dames et de demoiselles, membres de la Société.

A la fin du banquet, le président remercia l'assistance d'être venue en aussi grand nombre, ainsi que M. Albert pour avoir su apaiser les tiraillements de leur estomac. Il pria M. Racine de bien vouloir se faire entendre une dernière fois.

"Je n'ai pas l'intention de vous faire un long discours, a dit l'organisateur, mais je suis heureux de constater le succès de cette belle fête. Le succès est la meilleure preuve de sympathie que votre conseil a su inspirer aux braves et généreux Acadiens de cette paroisse.

"Cette sympathie, ai-je besoin de vous le dire, vous le savez, est le meilleur moyen d'amener les confrères et les amis indifférents à s'enrôler dans notre belle Société, l'Union St-Joseph du Canada, et d'augmenter ainsi le nombre de vos membres actifs.

"La présence de nombreuses Dames et Demoiselles n'a pas non plus été étrangère à cette belle fête.

"Je suis heureux de les remercier au nom de l'Exécutif, au nom de ce nouveau conseil, et de votre humble serviteur, d'avoir bien voulu rehausser l'éclat de cette joyeuse réunion par leur présence.

"Je conserverai de cette fête le plus agréable souvenir, ce qui prouve que le plaisir et le devoir sont souvent de pair et que l'on peut comme aujourd'hui, jouir de bons moments tout en travaillant pour notre belle Société, l'Union St-Joseph du Canada."

BELLE FETE A ST-THOMAS DE LEFAIVRE.

(Du "Moniteur" de Hawkesbury.)

Dimanche, le 19 mars, avait lieu, à St-Thomas de Lefavre, une fête comme peut-être, jamais il y en a eu. C'était le conseil local de l'Union St-Joseph qui en avait pris l'initiative. Un programme des plus intéressants avait été préparé pour la circonstance. De grand matin, une foule nombreuse se pressait aux abords de l'église; c'était la communion générale des membres.

A dix heures, bannière en tête, la procession se mit en marche. Tous les officiers et membres étaient munis de leurs insignes; le spectacle était imposant. Un grand nombre d'étrangers prirent part à la procession. On remarquait, à côté du président du conseil local: M. le docteur Archambault, représentant de l'Exécutif; M. Edmond Proulx, député fédéral; M. le maire P. Bertrand, du canton d'Alfred, et une foule d'autres, dont les noms nous manquent.

M. M. Thivierge, maître-chanteur et organiste de Lefavre, voulant s'honorer d'escorter les membres du conseil dont il est le président, avait invité Mademoiselle Marier, de Fassett, pour le remplacer à l'orgue. Inutile de dire qu'elle s'est très bien acquittée de cette charge. Nous lui devons de sincères félicitations. Le chœur de chant s'est surpassé à cette messe et plusieurs chantres étrangers y prêtèrent leur généreux concours. On remarquait parmi ces derniers, M. A. Landriault, d'Alfred; M. Marier, de Fassett, et autres, qui rendirent de très beaux solos.

Le sermon fut donné par le Révérend M. Bazinet. A d'autres que nous de faire l'éloge de ce grand prédicateur; disons seulement que nous conserverons toujours les enseignements pratiques de ce sermon si éloquent et si approprié à la circonstance.

Deux Pères de la Compagnie de Marie et M. le curé Bédard officiaient à la grand'messe. Au milieu du chœur, parée de ses

belles toilettes, la cloche du couvent produisait un effet frappant.

Après la messe, tous se rendirent au couvent, où M. J. P. Bélanger fit monter dans l'escalier extérieur du couvent, les membres du conseil de Lefavre avec leur bannière et prit une photographie du tout.

A midi, 75 personnes, dont il serait trop long de mentionner les noms, prirent part au grand banquet. A la fin de ce banquet, à la grande joie des convives, et au milieu des applaudissements, l'on vit entrer le Chanoine Bélanger, et M. Cadieux, vicaire de St-André Avellin.

De magnifiques discours furent prononcés par M. le Chanoine, M. le Dr Archambault, Rév. M. Bazinet, Rév. M. Bédard, M. E. Proulx, et M. le maire Bertrand.

M. Thivierge présidait au banquet et tous les convives étaient enchantés.

Le dernier numéro du programme comprenait la soirée.

Pas moins de 350 personnes y prirent part. Il y eut partie de cartes, chant, musique et magnifiques discours, et quoique notre grande salle fut encore trop petite, l'on s'amusa à qui mieux mieux.

Il y eut un concours de popularité, gagné par Melle Ménard.

M. Louis Quesnel, qui ne manque pas de prendre part à nos parties de plaisir, est venu décrocher le prix dans le concours de chant comique. Dans le concours de chant sentimental, M. Marier remporta la palme.

Maintenant nous n'avons qu'à féliciter les organisateurs de cette belle et grande fête, car ce fut un réel succès. Mentionnons principalement, Monsieur Maxime Thivierge, et Messieurs U. Hotte et J.-B. Dault. Ils ont droit d'être fiers d'avoir si bien réussi.

J. ETAIS.

CACHE-BAY, ONT.

Il y a eu grande fête ici le 19 mars à l'occasion de la fête de Saint-Joseph. Notre Statue de St-Joseph devant être bénite ce soir-là, M. Camille Piché, président du conseil, avait demandé à tous les Officiers et les membres de se rendre à notre salle; tous se firent un devoir d'être présents. Le président fit une courte allocution qui fut fort applaudie et tous se dirigèrent ensuite avec bannière en tête, portée par M. Ls. Major, 2^{me} vice-président de la

société, à l'église, où tous les officiers et membres reçurent la sainte communion. Au prône, le Rév. J. H. Trainor, chapelain de la société, fit un très bel éloge des membres présents. Parlant de l'Union St-Joseph du Canada, il la déclara une des plus belles sociétés mutuelles et une sauvegarde pour la foi et la langue française. "Les jeunes gens qui n'appartiennent pas à cette belle société peuvent difficilement, dit-il, être économes. L'union fait la force. Joignez l'Union St-Joseph du Canada et vous pourrez braver les misères et les contrariétés qui sont si communes de nos jours, surtout dans ce coin du pays. Inscrivez-vous membres de cette si belle société de l'Union St-Joseph du Canada, au plus tôt possible, si vous n'y appartenez pas déjà." Le prédicateur pria ensuite les membres de se rendre à leur salle du conseil, à 2½ heures, pour aller à 3 heures à l'église avec leur bannière et assister aux vêpres et à la bénédiction de la statue de Saint-Joseph. Ce fut une cérémonie des plus grandioses que l'on ait vu ici. On remarquait au chœur de chant, M. Albert Morin, M. Georges Peterson, Madame C. Dubois, Melles Cécile et Cordélia Dubois, etc., qui exécutèrent très bien le chant en cette circonstance. Après les vêpres, le Rév. Père Langlois procéda à la bénédiction de la statue et fit le sermon de circonstance. Ce sermon d'une heure, donné en termes éloquentes, fut très goûté. Il félicita le Rév. J.-H. Trainor, curé de la paroisse, qui, dit-il, s'est toujours dévoué tout entier pour les membres de l'Union St-Joseph du Canada, et encouragea lui aussi tous les gens de la paroisse présents dans l'église à appartenir à cette si belle société et à travailler pour son avancement. Parlant de nationalité, il dit aux Canadiens, Irlandais, Anglais de s'aimer les uns les autres.

M. Camille Piché, président, et M. Alfred Morel, 1^{er} vice-président de la société, firent la quête dans l'église et s'acquittèrent très bien de leur tâche; nous félicitons ces deux derniers pour le travail et le dévouement qu'ils ont toujours montré envers le conseil n° 204 de Cache-Bay, de l'Union St-Joseph du Canada. Nous remercions aussi les dames suivantes: Madame Harry Owens, Madame David Chénier et Madame Damase Fournier pour le dévouement dont elles ont fait preuve pour la décoration de notre salle et nous devons les en féliciter.

ALBERT MORIN,
Secrétaire.

LE CENTIN COLLEGIAL.

Nous devons des félicitations à M. Wilfrid St-Laurent, de Hull, qui a composé un petit drame en un acte sur le "Centin Collégial" de l'Union St-Joseph du Canada.

Monsieur St-Laurent a eu là une idée heureuse. Il serait à souhaiter que son petit drame fût joué devant les principaux conseils locaux de la Société pour faire saisir aux membres, sur le vif, toute la grandeur et toute la beauté de l'œuvre du Centin Collégial.

Voici un bref aperçu du petit drame échafaudé par M. St-Laurent. Il compte, pour son interprétation trois personnages: M. François Ledoux, un membre de l'Union St-Joseph du Canada; M. Robert Ledoux, son fils; M. le Dr J. Firmin, médecin. Le père Ledoux, reste veuf, est miné par la maladie. Il sent sa fin prochaine. Son fils, jeune encore, vend des journaux pour subvenir à ses besoins. L'affection touchante dont il entoure son cher papa, n'empêche cependant pas celui-ci de faiblir, si bien qu'un jour, il appelle son fils près de son lit et lui fait ses dernières recommandations. Le père apprend au fils qu'il le laisse sans aucune ressource; il est porteur d'une police de \$500, dans l'Union St-Joseph du Canada, société dont il a reçu \$75, à la mort de sa femme. Mais il doit \$450. Donc, il a la douleur de laisser le dénuement en partage à son fils. Sur ce, M. Ledoux, meurt paisiblement, tandis que son fils est sous l'impression qu'il dort. Le Dr Firmin entre ensuite et ne peut que constater la mort de son patient. Il prend sous sa tutelle l'orphelin, découvre que le père de celui-ci a contribué au Centin Collégial et assure le fils que la Société le fera entrer dans un collège.

Cette petite pièce intéressante a été jouée pour la première fois à St-Rédempteur de Hull, à un concert-boucan de l'Union St-Joseph du Canada, en février dernier.

SAINT-TITE.

Voici des résolutions prises à l'assemblée des membres du Conseil local de St-Tite, de l'Union St-Joseph du Canada, le 18 mars 1911, tenue par M. J.-B. Friset, sous la présidence de M. Médéric Mercure.

I. Proposé par M. Fabrice Rouleau et secondé par M. Eugène Rouleau: Que M. Arthur Ferron soit nommé substitut de M. Médéric Mercure, pour représenter le Conseil de Saint-Tite à la con-

vention du district de Québec, qui aura lieu à Chicoutimi, au cas où M. Mercure serait empêché d'y prendre part. Adopté à l'unanimité.

II. Proposé par M. J.-B. Friset, secondé par M. Médéric Mercure: Que le Conseil de Saint-Tite approuve l'attitude qu'a prise l'Union Saint-Joseph du Canada, au sujet des attaques portées contre la langue française par des autorisés de la Province d'Ontario. Adopté à l'unanimité.

III. Les personnes dont les noms suivent ont promis de faire assurer à l'Union Saint-Joseph du Canada le nombre de membres mentionné après leurs noms, d'ici à la fin du Concours: Médéric Mercure, 2; Arthur Ferron, 4; Eugène Rouleau, 5; Fabrice Rouleau, 1; J. N. Gustave Rouleau, 1; Raoul Thiffault, 1; François Boisvert, 1; Ernest Ferron, 3; Alfred Rivard, 1; Oliva Boucharde, 1; Philibert Flageol, 1; Trefflé Germain, 1; Aristide Cossette, 1; Armand Léveillé, 1; soit en tout 24 membres.

IV. Proposé par M. Médéric Mercure et secondé par M. Eugène Rouleau: Que des remerciements soient présentés à M. J.-B. Friset, pour avoir tenu une assemblée ce jour, où il nous a communiqué de nombreux conseils et renseignements, et expliqué le présent concours de l'Union Saint-Joseph du Canada. Adopté à l'unanimité.

LES EBOULEMENTS.

Comme par les années passées depuis notre installation, les membres de notre conseil ont célébré la fête de notre saint Patron en faisant chanter une messe solennelle, à laquelle tous les membres ont assisté en corps avec insigne et ont communie. La messe a été chantée par le Rév. A. N. Parent, président honoraire. L'église était magnifiquement décorée; il y a eu chant et musique pour la circonstance, et le spectacle était vraiment édifiant.

Pour subvenir aux dépenses, nous prélevons, chaque année, 10 centins de cotisation sur chaque membre, au 1^{er} mars de chaque année; il en coûte peu et c'est la seule occasion de nous réunir en entier chaque année, tout en faisant une œuvre méritoire.

L'exemple, il me semble, mériterait d'être considéré par d'autres conseils.

Je vous serais bien obligé si vous vouliez, comme vous l'avez fait l'an dernier, publier le compte rendu de cette belle cérémonie.

JOS. BOUCHARD,
Agent-org.

WINDSOR.

On nous informe de Windsor, Ont., que le conseil n° 89 de l'Union St-Joseph du Canada est à s'organiser sérieusement pour faire de la prochaine Convention de District de Windsor un succès sans précédent.

Nous sommes heureux de donner ici les noms des membres des divers comités nommés pour la Convention.

Dans le concours de propagande, MM. Damien Gourd et René Trudel ont été choisis comme les deux candidats.

Comité de Réception.

MM. le Président, Alex. Campeau, E. Jacques, Dr Casgrain, Dr Hamyot, P. Ouellet, F. Joannis, G. Pacaud, J. D. A. Deziel, Dr Ménard, Rév. Mgr Menier, Rév. Père Beaudien, Albert Walker, M. St-Denis, Dr Réaume, Alex. St-Louis, J.-B. Ducharme, O. Pratt.

Comité de Propagande.

MM. Paul Mousseau, France Denis, Walter Goyau, P. Ouellette, Thomas Renaud, Joseph Lefavre, S. Lépérance, J. M. Gignac, Gilbert Jacques, Albert Bensette, Jos. St-Pierre, J. Poisson, Louis Deziel, D. Gourd, C. Guilbault, René Trudel, Alfred Bensette, Clément Bastien, V. Baillargeon, Albémie Joannis, E. Juneau, R. Rouillier, Grégoire Marentette, Eugène Jenette, Louis Ouellette, M. Masse, Jos. Ouellette, L. Marentette, Jas. Kerr, J. Bastien.

Comité de Publicité.

MM. J. G. Masse, Ben. Pacaud, W. T. Jacques, P. Ouellette, J. M. Gignac.

Comité de Procession et Décorations.

MM. Albémie Joannis, Jacob Bastien, S. Lépérance.

Comité de Cérémonie Religieuse.

Rév. Mgr Menier, Rév. Père Beaudien, Rév. Père Downey.

Comité des Finances.

MM. James Kerr, L. Marentette, Gilbert Jacques, G. Miro, Damien Gourd.

Comité du Banquet.

MM. J. Poisson, V. Baillargeon, Ch. St-Louis, P. Ladouceur, M. St-Denis, G. Adams, E. Jacques, J. G. Masse, G. Jacques, Albert Bensette, Gustave Ouellette, Louis Ouellette, Raymond Réaume, Eug. Jenette, Alfred Bensette, J. B. Ducharme, Albert Walker, N. Rivard, D. Gourd, Albémie Joannis, F. Joannis, Joseph Ouellette.

Comité d'Amusement.

MM. G. Pacaud, S. Lépérance, Dr Casgrain, P. Ladouceur, V. Baillargeon, Louis Deziel, Arthur Lemire, P. Ouellette, J. D. A. Deziel, G. Poisson, D. Gourd.

Comité Musical.

MM. P. Ouellette, Albert Ouellette, Albert Walker, Louis Deziel, Norman Joannis, J. D. A. Deziel.

ST-JEAN BERCHMANS.

Il est à observer que l'Union St-Joseph du Canada aura bientôt un florissant conseil à St-Jean de Berchmans de Montréal. C'est dû au travail persévérant de M. le Dr J. A. Bigonnesse, qui, dans le dernier semestre de 1910, a fait un recrutement actif dans cette partie de la métropole canadienne. La Société compte plus de trente membres maintenant à St-Jean de Berchmans.

* * *

SOREL.

Nos sociétaires de Sorel sont très actifs. En voici la preuve prise dans une lettre de M. Jos. Buron, secrétaire du conseil :

Contributions durant l'année 1910, \$2,172 36. Sur ce montant, la somme de \$130.32 a été payée pour commission du receveur. Pour bénéfices en maladie, \$327.29. Remise à l'Exécutif, \$1,714.15. Ce qui donne un surplus de \$315.99 sur l'année 1909.

* * *

STE-CECILE DE WHITTON.

A une assemblée régulière du conseil de St-Cécile de Whitton n° 99, tenue le 5 mars, il a été résolu ce qui suit :

Proposé par Narcisse Arguin, secondé par Arthur Bouffard, qu'une grand'messe soit chantée en l'honneur de St-Joseph, pour tous les membres du dit conseil.

Cette messe sera chantée dans le courant du mois de mars, date à la convenance des membres en général.

Et que copie de la présente soit transmise à l'Exécutif pour être publiée dans le "Prévoyant".

J. G. BEAUDOUIN, rec

* * *

CLARENCE CREEK.

Le 3 mars dernier, l'Inspecteur général procédait à l'installation des officiers du conseil de Clarence Creek. Il donna les instructions de routine, et, dans un discours très applaudi, signala les progrès de la Société depuis la Convention. Le recrutement de 4,305 nouveaux membres durant 1910 et les nombreuses réformes faites sont une garantie pour l'avenir de la Société M. le curé Poulin, dans une éloquente improvisation, fit allusion au bon travail de l'Union St-Joseph du Canada. Il reconnaît la nécessité des sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises, particulièrement dans Ontario. Il félicite les officiers, et dit que lorsqu'il sera à Windsor, il appuiera de tout cœur les changements nécessaires au progrès de l'Union St-Joseph du Canada.

* * *

L'ORIGINAL.

De L'Original, on nous transmet la résolution suivante, adoptée par ce conseil :

Il est proposé et secondé unanimement par le conseil local n° 7 : Que le montant de \$25.00 soit donné comme souscription pour venir en aide à l'Association d'Education des Canadiens-français d'Ontario, le dit montant devant être pris sur le fonds particulier du Conseil ; et que copie de cette résolution soit envoyée au "Prévoyant pour publication.

FÉLIX MILLETTE,
sec.-trés.

* * *

OTTAWA-EST.

Ottawa, 23 mars. — A notre assemblée d'hier soir, il a été proposé par M. E. Dagenais et secondé par M. O. Carrière, qu'une grand'messe soit chantée durant le mois de Saint Joseph en son honneur, pour lui demander de bénir notre Société et nous préserver de toutes mauvaises maladies.—Adopté à l'unanimité.

E. J. BRUYERE,
Secrétaire.

* * *

L'inspecteur général a fait l'inspection du bureau de Rockland le 16 mars. Ce conseil fait des progrès. M. le curé Hudon a profité de l'occasion pour faire l'un de ses charmants discours dont il possède le secret. L'Union St-Joseph du Canada, dit-il, mérite l'appui des Canadiens à plusieurs titres, mais principalement à cause du travail qui s'est fait sous ses auspices pour faire triompher la cause des Canadiens-français. En dehors de cela, dit le curé Hudon, la Société est bien administrée, se développe dans toutes les provinces et prend de l'expansion tous les jours.

* * *

L'inspecteur, de passage à Ste-Anne de la Pérade, a aussi inauguré le plan de concours. Ensuite, il a rendu visite à Grand-Mère, Pointe Lévis, et était présent à une grande assemblée au Domaine Lairret, Québec, où un beau conseil est en voie d'organisation.

* * *

Le concours de propagande pour les trois districts donne déjà de splendides résultats. Mars a contribué 480 nouveaux aspirants. Nos agents rivalisent les uns avec les autres et tous les jours nous recevons de nouvelles adhésions.

* * *

M. Eugène Sauvé, organisateur, a visité le conseil de Tecumseh le 24 mars. A cette occasion a eu lieu une soirée qui a remporté beaucoup de succès. Les officiers du conseil, entre autres M. Alp. Rocheleau, se sont déclarés enchantés du passage de M. Sauvé à Tecumseh. Et ils anticipent un recrutement actif.

Par monts et par vaux.**La Société du Parler Français.**

La Société du Parler français, dont le bureau de direction est à Québec, vient d'instituer un concours qui se terminera le 15 septembre 1911. Ce concours est ouvert à tout auteur canadien-français qui veut y prendre part. L'inscription est gratuite. On peut gagner des prix de quarante, vingt-cinq et vingt piastres selon le mérite de l'étude produite soit sur la lexicologie, la syntaxe, la prose, la poésie. Il y aura aussi des diplômes et mentions. Ce concours ne peut que contribuer au progrès de la littérature canadienne-française et nous en félicitons la Société du Parler français.

* * *

M. J. E. Robert.

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos lecteurs que M. J. E. Robert, gérant de la banque Nationale, à Paris, vient d'être élu vice-président de la section canadienne de la chambre de commerce britannique de la capitale de France. M. Robert est un Canadien-français qui a fait son cours à l'Université d'Ottawa et qui est membre de l'Union St-Joseph du Canada. C'est un homme de haute culture et un travailleur. Nous sommes fiers de lui !

* * *

MGR STAGNI.

Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr Stagni, est arrivé à Ottawa, vendredi le 24 mars. M. G. W. Séguin, président général de l'Union St-Joseph du Canada, a été le saluer dès le lendemain, au nom de la Société.

C'est avec plaisir que nous saluons ce nouveau représentant de Sa Sainteté Pie X. Il peut être assuré de la vénération profonde, de l'affection sincère et de l'obéissance respectueuse des Canadiens-français et des membres de l'Union St-Joseph du Canada. Nous souhaitons que son séjour parmi nous soit long et fécond pour l'avancement du règne du Christ. Car, nous sommes un peuple né dans les bras de l'Eglise catholique, et nous sommes fiers de cette origine !

LE PRÉVOYANT

PUBLIE PAR

L'Union St-Joseph du Canada

A OTTAWA

Angle des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS



26,000 membres !

x

Que chacun y mette la main, et nous serons 30,000 à la prochaine session fédérale, en août.

x

Faites entrer au moins un de vos amis dans notre Société, durant le présent concours.

x

Il n'en tient qu'à vous de gagner un des superbes prix offerts en récompense.

x

Notre Société est une caisse d'épargne qui rend un intérêt de cent pour cent.

x

Ce sont les sociétés catholiques et canadiennes-françaises qu'il faut encourager.

x

Soyons Canadiens-français dans toutes nos actions et fidèles à notre Société.

x

Un bon membre doit lire le 'Prévoyant' pour se tenir au courant des affaires de la Société.

x

\$1,431,561.52. Voilà le montant payé en bénéfices divers par l'Union St-Joseph du Canada, depuis sa fondation.

x

Payez toujours vos contributions d'avance. Ne vous laissez jamais suspendre : ce sera le moyen de n'être jamais rayé.

x

Il y a des membres qui n'ont jamais lu ce qui est écrit sur leurs polices. Ils devraient le faire au plus tôt, pour bien savoir leurs obligations envers la Société et les obligations de la Société envers eux.

x

L'Union St-Joseph du Canada est maintenant bien implantée au Nouveau-Brunswick. Les Acadiens sont les frères des Canadiens-français. Jadis, avant le grand dérangement, ils étaient NEUTRES, mais aujourd'hui ils ont peu de sympathie pour les sociétés neutres....

Chronique Légale

Il nous est arrivé, à maintes reprises, d'insister sur la nécessité où sont nos sociétaires de ne pas prendre une occupation hasardeuse ou prohibée par la Constitution sans avertir l'Exécutif. Pour être entré dans une occupation prohibée, un membre de St-Eugène d'Ontario, vient de mourir en privant ses héritiers de sa police. Puisse cet exemple profiter à d'autres et ne pas les faire s'exposer de la sorte. Nous donnons copie de l'opinion légale de l'honorable N. A. Belcourt, sénateur, sur le cas Brunet de St-Eugène. Cette opinion permettra à tous nos sociétaires de se rendre compte de la situation.

Ottawa, Ont., 10 mars 1911.

M. Charles Leclerc,
Sec.-gén. de l'Un. St-J. du Can.

Re ALBERT BRUNET.

J'ai votre lettre du 9 courant avec les documents se rapportant à la réclamation de Albert Brunet, en son vivant membre de l'Union St-Joseph du Canada. D'après ces documents, il appert que Brunet était cultivateur à St-Eugène, Ont., et est décédé le 21 janvier 1911, à la suite d'une explosion de dynamite, explosion survenue dans les circonstances suivantes : Albert Brunet, au moment de l'explosion, était employé comme mineur à Porcupine. Comme employé mineur, Brunet, après avoir chargé, aidé à charger et placer huit cartouches de dynamite dans un puits minier, serait descendu dans le puits avant que la huitième cartouche ait fait explosion, et c'est l'explosion de cette huitième cartouche alors que Brunet et son compagnon étaient dans le puits, qui a causé la mort de Brunet. Brunet a été admis dans la Société au mois de mars 1909 ; à ce moment, les règlements affectant cette cause et qui étaient en force sont les règlements 157 et 203. Par le règlement 157, il est décrété que l'occupation de "mineur souterrain" est une occupation prohibée. Par l'avant-dernier paragraphe du règlement 203, il y a déchéance complète pour tout membre qui prend une occupation prohibée, ce qui entraîne pour lui et ses héritiers la déchéance de tous les droits que confère la police.

Les règlements ci-dessus, 157 et 203, ne me paraissent aucunement contrevenir aucunes dispositions de la Loi des Assurances d'Ontario. Je crois que la Société avait parfaitement le droit d'adopter ces règlements, et qu'ils seraient décrétés justes et raisonnables par toute Cour à laquelle ils seraient soumis. Je suis donc d'avis que la Société n'est pas légalement tenue de payer cette réclamation.

Je vous retourne sous pli tous les documents que vous m'aviez transmis.

Votre tout dévoué,

N. A. BELCOURT.

Tableau d'Honneur

Recrutement en Mars.

Jos. Aumais, Coteau Landing	1
J. E. Audet, St-Lazare	1
J. U. Archambault, M.D., Hull	1
Jos. Arguin, Victoriaville	1
J. E. Boivin, Cap Chat	3
Laz. Bordeleau, Prouxville	1
J. H. Bélanger, Hull n° 2	12
Gust. Blouin, Ste-Croix	1
Albert Boulet, Québec	5
C. J. Barbeau, Montréal	2
Omer Berthiaume, Hull	2
Jeffrey Beaudet, Ste-Sophie	2
A. Beauchamp, St-Rédempteur	4
Geo. Bougie, Alexandria	1
J. C. Brault, Ile aux Noix	2
J. A. P. Charest, Ste-Anne de la Pér.	1
J. A. Côté, Chateau Richer	10
B. Charron, Mattawa	1
H. Chevalier, St-Thuribe	1
A. Chapleau, Field, Ont.	1
Ant. Carboneau, St-Etienne	4
Art. Chené, Oka	1
Jos. Chamberland, Ste-Rose Dégélé	3
D. N. Cadoret, Bonaventure River	3
Geo. Chartrand, Angers	1
Albert Cyr, Lorrainville	1
Jos. Daoust, Buckingham	1
J. Z. Daoust, Thetford Mines	1
Geo. David, Clarence Creek	1
E. V. Désy, Ste-Rose de Lima	2
L. S. Durand, Coaticook	1
Félix Daoust, St-Hermas	2
J. P. Enright, Rochonville	1
P. Fournier, Trois-Rivières	7
A. J. Fortier, Pembroke	2
Alcide Foisy, Ste-Julienne	1
P. A. Fournier, Buckingham	10
Jos. Fournier, Roxton Pond	3
Alex. Fullem, Caraque	3
Trefflé Garceau, Sorel	2
H. Gauthier, Rockland	5
A. G. Gagnon, Bassin Chicoutimi	1
J. Gauthier, Sayabec	4
Phil. Gauthier, Sayabec	1
Ch. Gauvin, Almaville	1
Wilf. Gervais, Montréal	1
A. A. Gélinas, St-Barnabé	3
Théo. Grégoire, St-Evariste	1
B. Godbout, Roxton Pond	1
C. Gladu, Janeville	1
J. A. Gravel, St-Narcisse	1
Jos. Guay, Shawinigan Falls	4
L. Gignac, Penetanguishene	7
F. X. Hamelin, Buckingham	7
Jos. Hamelin, Montréal	2
J. A. Héroux, Terrebonne	1
Jos. Joly, Chénéville	1
Nap. Lamarre, St-Polycarpe	3
F. Legault, Montebello	1
Bélonie Lévesque, Ste-Anne des Mts.	1
E. J. Labelle, Ottawa	18
Théo. Lalonde, St-Patrick	1
A. J. Landriault, Plaisance	2
Jos. G. de Launière, Chambord	1
H. Laviolette, Alfred	2
H. Ladouceur, Stoney Point	1
Jos. Latour, Buckingham	2
Theo. Leclerc, Roberval	1
J. O. Leroux, Coteau Landing	1
J. E. Landriault, Ripon	3
Jos. Lemire, St-Henri, Montréal	7
A. Liberge, St-Sauveur, Québec	1
J. A. Langlois, Warren	1
R. Mercier, Windsor Mills	4
Eg. Montreuil, Fassett	3
I. Michaud, Bic, Qué.	1
J. C. C. Morin, Chaudière Jct.	2
Chas Mailly, Québec n° 193	3
C. Ménard, Hawkesbury	3
Frs. Malette, Lachute Mills	1
J. F. O. R. Millette, L'Orignal	3
T. Maheu, Grenville	1
Oscar Morel, Bonfield	1
J. B. Neveu, Ste-Anne, Ottawa	2
J. B. Nadon, Sturgeon Falls	6
Ag. Ouellet, Lévis	11
G. Ouellette, Papineauville	4
F. Prévost, Plantagenet	1
Osias Pagé, Montréal	3
A. B. Plourde, St-Léon Mask	1
M. L. Parent, Rivière Blanche	1
N. Paquin, Maskinongé	1
J. O. Poirier, Pointe Gatineau	1
O. Quenneville, Crysler	1
H. W. Richer, St-Isidore	2
J. M. Robert, St-André Avellan	7
P. J. Rhéaume, Amherstburg	1

H. Rose, Montréal	1
Ch. Robitaille, Granby	4
Cyrille Roy, Massey	1
M. A. Roger, Laurierville	1
J. A. Renaud, Montréal	2
J. W. Robert, St-Alexis des Monts	1
J. U. St-Arnaud, Ste-Geneviève	1
F. X. Séguin, Rigaud	3
Noé Sarrazin, Monte Bello	7
P. St-Jacques, Gracefield	1
J. Tremblay, Stoney Point	6
Frs. Tremblay, Rochonville	1
Ernest Tremblay, St-Irénée	6
Max. Thivierge, Lefavre	1
H. Viau, M.D., Masson	1
A. X. Zippel, Chapeau	1
J. C. Sirois	16
F. X. Julien	15
L. J. Bourdon	23
Geo. Racine	28
J. B. Frisette	23
Eug. Sauvé	47
M. A. Ménard	3
Jos. Hudon	8
G. J. Tessier	21

Total..... 483

Renseignements

—On nous demande parfois si un sociétaire peut payer plusieurs mois de contributions d'avance. Certainement. Il peut payer ses contributions pour plusieurs années à l'avance, s'il le désire. Le percepteur doit transmettre alors le tout au bureau-chef qui en prend note dans ses livres.

—Les polices de décès d'épouse ne viennent en vigueur qu'un an après leur émission. C'est ce que trop de membres ignorent. Ainsi, si un membre fournit un certificat médical de son épouse et si une police est émise en sa faveur le 1er juin 1911, ce membre n'aura droit aux bénéfices de décès d'épouse que si sa femme meurt après le 1er juin 1912.

—Nous n'accordons pas d'insignes-gala aux anciens membres qui paient quatre mois de contributions d'avance. Ce privilège n'existe que pour les nouveaux membres. C'est une générosité de l'Exécutif pour favoriser le recrutement. Les anciens membres doivent payer une piastre pour avoir un insigne-gala.

—Tous les nouveaux membres qui entrent dans la Société reçoivent gratuitement un insigne-bouton. Si cet insigne ne leur parvient pas, à eux de nous en informer. L'insigne-bouton se vend 10 cts., aux anciens membres.

—On ne doit jamais oublier, quand on écrit au bureau-chef, de mentionner le numéro de la police que l'on détient.

—Les demandes d'admission, pour être acceptées par l'Exécutif, doivent porter, au verso, la recommandation du conseil local auquel veut appartenir un aspirant. S'il n'y a qu'un bureau de perception dans la localité, il faut la recommandation de Monsieur le Curé ou d'un notable.

LISTE **des Délégués et de leurs Substituts** **aux Conventions de District.**

District d'Ottawa.

Localité.	N°	Délégués.	Substituts.
Ottawa	1	Dr J. E. Valin.....	E. R. Desrosiers.
		Aurélien Bélanger.....	J. E. Cusson.
		Z. Quévillon.....	L. J. Bourdon.
		C. S. O. Boudreault.....	Ph. Laurin.
		Aristide Bélanger.....	J. A. Patry.
		H. Pinard.....	F. Loyer.
		H. Laperrière, Jr.....	P. Ducharme.
		Alf. Dostaler.....	W. C. Labelle.
		C. A. Séguin.....	E. Limoges.
		F. Robert.....	Ed. Gauthier.
		I. Côté.....	Jules Lemieux.
		J. A. N. Mercier.....	A. Godin.
		F. X. Talbot.....	J. A. Blais.
		E. Lapointe.....	A. Mitchell.
		P. Poirier.....	J. Durocher.
		O. Paquette.....	E. G. Laverdure.
		Alph. Julien.....	Ad. Leclerc.
Hull	2	F. Lapointe.....	J. A. Langelier.
		J. Henri Bélanger.....	Eucher Caron.
		Jules Gratton.....	Joseph Lefebvre.
		F. A. Labelle, Not.....	Geo. Montpetit.
		Géhusse Massé.....	Lorenzo Leduc.
		Geo. Reinhardt.....	Oscar Thériault.
		Ovila Duquette.....	Edmond Massé.
		Adrien Labelle.....	Joseph Caron.
		Roméo Lafond.....	Oscar Lafèche.
		H. D. Dupuis.....	J. Art. Valin.
		Ludger St-Pierre.....	Eugène Couture.
		Philias Fortin.....	Eugène Reinhardt.
Rockland	3	Xavier Séguin.....	Honoré Gauthier.
		Nap. Dehaître.....	Albert Beauséjour.
		Francis Pilon.....	Arthur Dehaître.
Hawkesbury	11	Dr E. G. Quesnel.....	F. X. Berthiaume.
		Rév. Armand Larocque.....	Alp. Perrier.
		Maxime Fauvel.....	Camille Ménard.
Ste-Anne d'Ottawa	93	J. M. Lemieux.....	J. B. St-Laurent.
		Alex. DesVarennes.....	Dr C. Dupuis.
		M. A. Ménard.....	Henri Côté.
Pointe Gatineau	14	Hormidas Cloutier.....	Paul Cousineau.
		C. O. Poirier.....	Louis Potvin.
Buckingham	15	Ant. Ladouceur.....	F. X. Hamelin.
		Jos. Latour.....	J. Chs. Langelier.
Windsor	89	Damien Gourd.....	Dr Amyot.
		Gaspar Pacaud.....	Alf. St-Onge.
St-Jean-Bte d'Ottawa	124	J. U. Bray.....	F. Bonenfant.
		Chs. Diotte.....	W. Rowe.
St-Rédempteur, Hull	136	Rév. J. O. Carrière.....	E. Kirouac.
		Dr J. E. Champagne.....	A. Foucault.
Mattawa	4	F. A. Ribout.....	Wm. Brazeau.
Arnprior	5	J. D. Mallette.....	T. Bordeleau.
Clarence Creek	6	Rév. C. Poulin.....	T. Perrin.
L'Orignal	7	J. F. O. R. Milette.....	A. Guenette.
Crysler	9	Joséphat Quenneville.....	Jos. Benoit.
Embrun	10	Rév. J. U. Forget.....	C. St-Onge.
Sturgeon Falls	12	Z. Mageau.....	J. B. Nadon.
Fournier	16	J. Nap. Lapointe.....	Jules Denis.
Papineauville	17	Jos. Ouellette.....	J. O. Gauthier.
La Salette	18	Théophile Morissette.....	Camille Lapointe.
Pembroke	21	A. J. Fortier.....	N. B. Giroux.
Lefavre	22	Maxime Thivierge.....	Norbert Lefavre.
Cornwall	25	J. E. Chevrier.....	Pierre Lasalle.
Orléans	27	Rév. W. Deguire.....	Léon Lachaine.
Ville-Marie	28	Dr C. A. Dubé.....	E. Simard.
St-Joachim	30	Elie Quenneville.....	Edouard Pelletier.
Stoney Point	31	Léon Souchereau.....	Ambroise Emerie.
Alfred	34	H. Laviolette.....	Polydore Lajeunesse.
Sault Ste-Marie	36	J. H. Trudel.....	W. Séguin.
Thurso	37	Rév. J. Chatelain.....	Gonzague Gagnon.
Maniwaki	39	E. S. Gauthier.....	Ed. Joanis.
St-Isidore Prescott	49	Rév. J. O. Boulet.....	Louis Leduc.
Janeville	50	Jos. Durocher.....	Mazenod Dessert.
Ripon	51	U. L. Joubert.....	Médard Bourcier.
Ste-Anne Prescott	59	Jos. Binette.....	Jos. Laferrière.
Casselman	68	A. Pilon.....	Rév. J. Gascon.
Grenville	72	Honoré Laurin.....	M. Tessier.
Lachute Mills	74	F. Paquette.....	R. E. Côté.
Curran	76	Rév. J. E. Lortie.....	J. Bte Levaque.
St. Eugène, Ont.	85	G. N. Leroux.....	A. T. Tardif.
St-François d'Assises	94	J. Hudon.....	D. Dupuis.
Keewatin	96	H. Blouin.....	Médard Bourgeois.
Montebello	100	Henri Carrière.....	Nap. Wilford.
Blind River	101	J. A. Trahan.....	Pierre Arbour.
Victoria Harbour	102	Félix Labatte.....	Ernest Cécile.
Tecumseh	126	Philippe May.....	Mathias Lessard.
St-Philippe d'Argenteuil	127	H. Paquin.....	Jos. Meilleur.
St-Albert, Ont.	129	L. A. Landry.....	J. R. A. Viau.
Cobalt	133	Jos. Bazinet.....	Achille Malo.
Plaisance	140	Rév. J. B. Bazinet.....	J. J. Wilson.
Waubashene	143	Georges Marcoux.....	Chs. Mathieu.
Fort William	150	John B. Roy.....	Z. Gervais.
Sarsfield	151	Hector Bélisle.....	O. Gauthier.
North Bay	167	Dr J. A. Bédard.....	Jos. Côté.
St-Bruno Guigues	172	S. Beaudry.....	

Localité.	N°	Délégués.	Substituts.
Aylmer	174	Arthur Malherbe.....	A. Mondoux.
Calumet	175	J. E. Girardeau.....	Emery Villeneuve.
Ottawa Est	180	Chs. Langlois.....	P. M. Paul.
Perkins	181	Rév. L. J. Archambault.	
Chêneville	182	Dr H. Beaulne.....	Jos. H. Chevrier.
Tilbury	184	J. A. Tremblay.....	Pierre Simard.
Wendover	186	Joséphat Maisonneuve.....	Rév. F. A. Séguin.
Walkerville	189	Rév. L. A. Beaudoin.....	Alex. St-Louis.
Rochonville	190	F. X. Trépanier.....	Jos. P. Enright.
Penetanguishene	192	Louis Gignac.....	Théo. Gauthier.
Haileybury	197	Alex. Grenon.....	W. Charbonneau.
Rapide de L'Orignal	205	Rév. J. A. Génier.....	Dr O. Godard.
Bonfield	203	L. P. Thériault.....	J. B. A. Pigeon.
St-André Avellin	284	Avila Tessier.....	Léonidas Bourgeois.
Ile du Calumet	288	Jos. Lemaire.....	Alfred Ladouceur.
Sudbury	293	J. R. Vincent.....	E. Grenon.
Ste-Rose de Lima	469	Dr E. V. Désy.....	Alphonse Charlebois.
Masson	486	Dr H. Viau.....	
Cache Bay	204	Philippe Landriault.....	Jos. Desbois.

District de Québec.

Localité.	N°	Délégués.	Substituts.
Québec	29	G. J. Tessier.....	Alf. Tanguay.
		Elz. Vincent.....	E. L. Pacaud.
		J. Wilfrid Boulet.....	J. A. Martel.
St-Roch de Québec	193	J. A. Gravel.....	L. A. Beaulieu.
		T. Lessard.....	J. B. Plamondon.
Grand'Mère	20	Pierre Thivierge.....	
Les Piles	24	Onésime Massicotte.....	
Ste-Thècle	35	Stanislas Bordeleau.....	J. G. Audy.
Lambton	43	Dr J. A. Sampson.....	F. X. Julien.
St-Ephrem	44	Jos. Cloutier.....	C. E. Pagé.
St-Sébastien	52	G. Alf. Bernier.....	Albert Paradis.
Montmagny	54	A. E. Michon.....	J. N. R. Lespérance.
St-Evariste	55	Théophile Grégoire.....	Louis Blais.
Lac-aux-Sables	56	J. Simard.....	J. P. Pilote.
St-Honoré Beauce	58	Jos. Genest.....	Geo. Lacasse.
St-Samuel	60	C. A. Larue.....	
St-Victor Beauce	65	Dr H. Lacoursière.....	Arthur Veilleux.
St-Martin	66	E. E. Poulin.....	Honoré Poulin.
St-Côme	69	Nap. Dumas.....	J. A. Bélanger.
St-Casimir	73	J. E. Douville.....	P. H. Dussault.
St-Romuald	75	Raoul Gravel.....	Alp. Belleau.
Chicoutimi	77	J. Léonidas Fyfe.....	Dr Edmond Savard.
Ste-Sophie de Lévis	81	Dr C. B. Biron.....	C. B. Poisson.
St-Pierre les Becquets	82	Dr L. Lauzer.....	Hector Poisson.
St-Agapit	84	Gaudias Demers.....	Dr J. P. Paradis.
St-Martine Courcelles	86	Geo. Garant.....	Jos. Bélanger.
Chaudière Jet.	87	Jos. Bernier.....	Onésime Fontaine.
St-Jos. Beauce	88	Louis Girard.....	J. A. L. Girard.
Mégantic	90	A. Lavoie.....	A. B. Lebel.
Beauceville	92	Louis Denis.....	Jos. Doyon.
St-Narcisse	95	J. A. Gravel, N.P.....	J. W. Garceau.
Price	98	H. Fortin.....	Ph. Lafrance.
Disraéli	104	J. B. Cadorette.....	Arthur Cadorette.
Bassin Chicoutimi	105	Johnny Brossard.....	A. G. Gagnon.
St-Henri Lévis	106	Wilfrid Fortin.....	Jos. Bussièrès.
Portneuf	107	Louis Gignac.....	Arsène Léveillé.
Ste-Flavie	108	Octave Bertin.....	L. R. Morissette.
Notre-Dame Lévis	110	J. P. Samson.....	L. E. Fortier.
Cacouna	111	Thos. Dionne.....	Jos. Bérubé.
Rivière du Loup	112	François Pelletier.....	Ludger Proulx.
Thetford Mines	113	Alp. Sévigny.....	Eusèbe Larose.
Ste-Tite	116	Médéric Mercure.....	Arthur Ferron.
Ste-Anne de la Pocatière	117	C. F. Dionne.....	Jos. E. Lévesque.
Roberval	118	Geo. Lévesque.....	Adélard Leclerc.
East Broughton	119	J. N. Therrien, N.P.....	D. N. Nadeau.
Mont Carmel	121	Rév. A. Martin.....	Louis St-Onge.
Garthby	125	Em. Jacques.....	J. V. A. Grenier.
Ste-Anne Pérade	126	Alf. Lanouette.....	Othon Tessier.
Ste-Geneviève	131	Ulric St-Arnaud.....	William Fortin.
Les Eboulements	132	Dr Jos. Dégagné.....	Jos. Tremblay.
St-Jean de Dieu	137	Florian Rioux.....	Emile Rioux.
Chambord	136	Camille Fortin.....	
St-Sauveur Québec	141	J. B. Dussault.....	Dr A. Leclerc.
Ste-Angèle Laval	142	J. Ulric Levasseur.....	J. E. Coulombe.
Lac-aux-Saumons	147	Dr O. J. Rochon.....	J. T. Thériault.
Trois-Rivières	153	F. Fournier.....	J. A. Trudel.
St-Ludger	154	Romuald Dallaire.....	Romain Dallaire.
Ste-Claire	155	Dr J. N. A. Chabot.....	Ans. Chabot.
Beaumont	158	Alfred Dery.....	Herménégilde Parent.
St-Augustin	162	J. O. East, Not.....	Dr E. D. Descarreaux.
Rimouski	169	Ernest Welch.....	Narcisse Gagnon.
Sayabec	170	Johnny Gauthier.....	Théophile Lévesque.
L'Islet	177	Dr L. M. Moreau.....	Ph. Kirouac, Jos. Bernier.
N.-D. des Laurentides	195	Rév. Chs. O. Godbout.....	Eudore Poulin.
St-Gilles	196	Nazaire Demers.....	Jos. Aubert.
St-Damien Bellechasse	210	Allyre Métivier.....	Alf. Gagné.
Cap Chat	200	J. Edmond Boivin.....	Auguste Miville.
Batiscan	276	Dr Eugène Perron.....	Jeffrey Veillette.
Cedar Hall	277	Dr G. L. Cloutier.....	
St-Alban	300	Azarias Gignac.....	
St-Charles Caplan	356	Rév. Jos. Dechamplain.....	
St-Gabriel Rimouski	47	Dr Alf. Hardy.....	

District de Montréal.

Localité.	N°	Délégués.	Substituts.
Montréal	40	J. A. Tanguay.....	Yvon Lamontagne.
		J. A. Boisseau.....	Sévère Perron.
		A. G. Routhier.....	D. Blais.
Joliette	8	J. Alex. Guibault.....	Camille Barrette.
		J. Onésime Pagé.....	Johnny Dussault.
Sherbrooke	19	Félix Brunelle.....	Ph. Dubuc.
		J. S. Tétrault.....	Alex. Trudeau.

District de Montréal (Suite).

Localité.	N°	Délégués.	Substituts.
Shawinigan Falls	23	Jules Dumaine	J. W. Forget.
Valleyfield	38	Jos. Guay	J. L. Goulet.
		Nestor Wallot	Fred. Leduc.
		Damase Allard	Henri Lebeuf.
Rigaud	26	Rév. S. Morin	Hector Chevrier.
Coteau Stn.	42	Chs. Dumesnil	J. O. Leroux.
Coaticook	45	André Rousseau	Ls. Durand.
St-Romain	46	Frs F. Boulanger	Jos. F. Moore.
St-Alexis des Monts	61	J. W. Robert	H. Constantin.
St-Hermas	62	Dr P. E. Pagé	Hermas P. Cyr.
St-Jean Bte Montréal	70	Clovis Laporte	Lucien Denis.
St-Ours	71	Chs. Gouin	N. Courtemanche.
Baie Shawinigan	78	J. M. Boucher, Ptre	Urgel Lebeau.
Ile-aux-Noix	79	Henri Hébert	Omer Brault.
Brompton	80	J. L. Cayouette	Dr J. A. Allard.
St-Cécile de Whitton	99	Rév. H. G. Gaulin	Régis Rousseau.
St-F. X. de Brompton	103	Joseph Lamontagne	
St-Henri Montréal	109	J. N. Surprenant	H. Rose.
Sorel	115	Armand Petitclerc	Albert Guay.
Windsor Mills	123	Raymond Mercier	Alfred Drapeau.
Viauville	130	J. A. Couture	Dr J. F. A. Gatién.
St-Elizabeth Montréal	135	Osiar Pagé	M. Bertrand.
St-Jean de Matha	144	Edgar Turgeon	Amédée Dugas.
Hochelaga	145	J. A. Renaud	E. Desjardins.
St-Edouard Montréal	146	Jos. Lemire	Dr J. A. Bigonnesse.
Notre-Dame des Bois	159	Dr A. Denis	J. E. Cambron.
St-Anne de Bellevue	160	Aquila Portelance	E. Portelance.
St-Joseph Montréal	164	Jos. Dyotte	Z. Dubuc.
St-Justine	165	Dr Oscar J. Boulais	Alphonse Lapointe.
St-Emélie de L'Energie	171	J. R. Desrosiers	Arthur Landreville.
St-Timothée	175	Léandre Ledue	Mathias St-Michel.
Granby	178	Hormidas Langlois	Delphis Potvin.
Ormstown	185	T. T. Fontaine	J. A. Reid.
Bellerive	191	Frank Wesley	Osiar Emond.
St-Damien de Brandon	206	Joseph Contois	
St-Agathe des Monts	472	Dr R. Dazé	D. O. Choquette.
St-Jérôme Terrebonne	495	Jos. Savard	Elie Meunier.

A la liste ci-dessus, il faut joindre les noms des officiers des Conseils de District, qui, de droit, sont conseillers législatifs. Les voici, par District:—

District d'Ottawa.	District de Montréal.	District de Québec.
Dr R. H. Parent, Prés.	E. A. B. Ladouceur, Prés.	Chs. Mailly, Prés.
Dr J. U. Archambault, Vice-prés.	Dr W. A. Besner, Vice-prés.	J. L. A. Godbout, Vice-prés.
Eug. Labelle, Sec.	R. H. Duhamel, Sec.	A. Boulet, Sec.
Rév. P. S. Hudon, Trés.	Dr J. A. Duhamel, Trés.	Dr P. H. Bédard, Trés.
Chs. Dupuis, Syndic.	G. E. Bégin, Syndic.	J. A. Marcoux, Syndic.
N. Bélanger, "	Dr J. A. Rousse, "	Cyprien Fortin, "

N.-B.— N'ont pas fait de rapport d'élection de délégués ou de substituts, les Conseils suivants :

District d'Ottawa.	District de Québec.
Plantagenet 13	St-Jean Deschaillons 64
Lorrainville183	Ste-Luce134
	Ste-Angèle Rimouski152
	St-Georges157
District de Montréal,	Cabano187
St-Hyacinthe209	Notre-Dame du Lac198

PROCLAMATION

TROISIEME SESSION DU CONSEIL DE DISTRICT D'OTTAWA

Aux officiers, aux conseillers législatifs et à leurs substituts et à tous les membres du Conseil de District d'Ottawa.

SACHEZ par la présente que la prochaine session du Conseil de District d'Ottawa de l'Union St-Joseph du Canada est convoquée pour lundi, le douzième jour de juin mil neuf cent onze, à dix heures du matin et qu'elle siégera à Windsor, province d'Ontario, pour la dépêche des affaires.

Les conseillers législatifs ou leurs substituts sont requis d'être présents, munis de leurs lettres de créance.

Tous et chacun des intéressés sont tenus de prendre connaissance de la présente et de s'y conformer.

En foi de quoi nous avons signé ce dix-huitième jour d'avril mil neuf cent onze.

E. J. LABELLE,

Secrétaire.

R. H. PARENT.

Président.

PROCLAMATION

TROISIEME SESSION DU CONSEIL DE DISTRICT DE QUEBEC.

Aux officiers, conseillers législatifs, substituts et à tous les membres du Conseil de District de Québec,—Salut:

SACHEZ par la présente que la troisième session du Conseil de District de Québec de l'Union St-Joseph du Canada est convoquée pour mardi, le treizième jour de juin mil neuf cent onze, à deux heures de l'après-midi et qu'elle siégera à Chicoutimi, province de Québec, pour la dépêche des affaires.

Les conseillers législatifs ou leurs substituts sont requis d'être présents munis de leurs lettres de créance.

Tout et chacun des intéressés sont tenus de prendre connaissance de la présente et de s'y conformer.

En foi de quoi nous avons signé ce dix-huitième jour d'avril mil neuf cent onze.

ALBERT BOULET,

Secrétaire.

J. CHAS. MAILLY,

Président.

PROCLAMATION

TROISIEME SESSION DU CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL

Aux officiers, aux conseillers législatifs et à leurs substituts et à tous les membres du Conseil de District de Montréal.

SACHEZ par la présente que la troisième session du Conseil de District de Montréal de l'Union St-Joseph du Canada est convoquée pour lundi, le douzième jour de juin mil neuf cent onze, à deux heures de l'après-midi, et qu'elle siégera à Valleyfield, province de Québec, pour la dépêche des affaires.

Les conseillers législatifs ou leurs substituts sont requis d'être présents, munis de leurs lettres de créance.

Tous et chacun des intéressés sont tenus de prendre connaissance de la présente et de s'y conformer.

En foi de quoi nous avons signé à Montréal, ce quinzième jour d'avril mil neuf cent onze.

R. H. DUHAMEL,

Secrétaire.

E. A. B. LADOUCEUR,

Président.

CONDOLEANCES.

Cobalt, 20 fév. — A une assemblée du conseil de Cobalt tenue le 12 février, il a été proposé par J. A. R. Viau, secondé par Louis Smith: Que les membres de ce conseil offrent leurs sincères condoléances à leur confrère Arsidas Lafleur, pour la perte cruelle qu'il vient de subir par suite de la mort de sa jeune épouse, Emelia Caron, décédée le 14 janvier.

OSCAR GOUDREAU, sec.

Shawinigan Falls, 22 mars.—A l'assemblée régulière des membres du conseil local n° 23, tenue le 19 mars, les résolutions suivantes ont été adoptées: Proposé par M. Anthony Lupien, secondé par M. Jos. Guay: Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de leur confrère M. Zéphirin Levasseur, et qu'ils désirent offrir à Mme Levasseur, ainsi qu'à sa famille, leurs plus sincères sympathies dans la perte douloureuse qu'ils viennent de subir.

Proposé par M. T. Veilleux, secondé par M. A. Goulet: Que les membres de ce conseil ont appris avec peine la mort de leur confrère M. Jacques Sauvageau; et qu'ils désirent offrir à Mme Sauvageau leurs plus sincères sympathies dans la

perte douloureuse qu'elle vient de subir.

Que copie des présentes résolutions soit transmise à Mme Levasseur et à Mme Sauvageau, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

JULES DUMAINE,

président.

JOS. GUAY,

secrétaire.

Ottawa, 22 mars.—A l'assemblée régulière du Bureau de direction du Conseil local n° 1 de l'Union St-Joseph du Canada, il fut proposé par M. O. Paquette, secondé par M. W. C. Labelle: Que les membres de ce bureau prient leur estimé confrère, M. J. E. Lemieux, d'accepter leurs plus sincères condoléances et de croire en leur plus vive sympathie dans la double perte qu'il vient de subir en la personne de ses deux frères, décédés récemment, et que copie de cette résolution soit transmise à M. Lemieux et au "Prévoyant".

E. J. LABELLE, secrétaire.

REMERCIEMENTS.

Ottawa, 10 mars. — Je remercie bien cordialement l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude avec laquelle elle m'a fait remise de la somme de \$1,000.00, montant de l'assurance de mon frère, Hector Olivier.

Dame J. DIONNE.

CONDOLEANCES

Pointe-Gatineau, 5 mars. — A une assemblée du conseil local n° 14 de l'Union St-Joseph du Canada, les deux résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par MM. Benjamin Gascon et Gabriel Voive et secondé par MM. H. Gravelle et Napoléon Cousineau : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de leur confrère Elie St-Amour, et offrent à la famille du regretté défunt leurs plus sincères sympathies dans la perte douloureuse qu'elle vient de subir ; et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du défunt, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

Proposé par MM. Hormidas Cloutier et Napoléon Cousineau, secondé par MM. Georges St-Jean et Joseph Galipeau : Que les membres de ce conseil ont appris avec peine la mort de Dame Cordélia Gibbon, épouse dévouée de M. C. Tessier, membre de ce conseil ; qu'ils désirent exprimer à leur zèle confrère, si cruellement éprouvé, ainsi qu'à sa famille, leurs plus profondes sympathies pour la perte qu'ils viennent de subir ; et que copie de la présente résolution leur soit envoyée, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. I. CHARRON, sec.

Alfred, Ont., 16 mars. — A une assemblée régulière de ce conseil tenue le 15 courant, il a été proposé par le Dr Laroque, secondé par Herminie Laroque et adopté unanimement, qu'un vote de condoléances soit offert à notre dévoué trésorier, Amédée Séguin, qui vient d'être cruellement éprouvé par la perte de son épouse, et que copie de cette résolution soit transmise au "Prévoyant".

H. LAVIOLETTE.

St-Isidore de Prescott, 14 mars. — Les membres du conseil de St-Isidore de Prescott ont appris avec peine la mort de M. Joseph Groulx, père de leur confrère Louis Groulx, et prient ce dernier, ainsi que sa famille, d'accepter leurs plus vives sympathies en cette douloureuse circonstance.

H. W. RICHER, sec.

Arnprior, 2 mars. — A une assemblée régulière du conseil de Arnprior n° 5 de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 2 mars, il a été proposé par M. J. D. Mallette, secondé par M. Chas Chénier : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de Mme J. B. Charbonneau, (née Clémentine Duquette), décédée le 20 février, et de son enfant, décédé le 25 du même mois, et qu'ils désirent exprimer à M. J. B. Charbonneau et à sa famille leurs plus profondes sympathies dans le double malheur qui vient de les frapper ; et que copie de cette résolution soit envoyée à M. J. B. Charbonneau, ainsi qu'au "Prévoyant" pour y être publiée.

CHAS CHÉNIER, sec.

Rockland, 20 fév. — Proposé par M. Honoré Gauthier, secondé par M. Napoléon Dehaître : Que le conseil de Rockland n° 3 a appris avec regret la mort de Mme Henri Giroux, et qu'une résolution de sympathie soit votée et envoyée à MM. Xavier et Zotique Giroux, membres de ce conseil ; et que la présente résolution soit envoyée au "Prévoyant".

H. GAUTHIER, sec.

St-Narcisse, 26 mars. — A une séance régulière du conseil de St-Narcisse, il fut proposé par J. W. Garceau, secondé par Willie Cossette : Que les membres de ce conseil ont appris avec chagrin la mort de Madame Etienne Dostaler, mère de M. Romuald Dostaler, l'un de leurs plus dévoués confrères, et belle-mère de M. Arthur Doyon, vice-président du dit conseil ; et qu'ils prient ces derniers, ainsi que leur famille, d'accepter leurs plus vives sympathies dans cette douloureuse criconstance ; et que copie de cette résolution soit transmise à M. R. Dostaler et à M. Art. Doyon, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. A. GRAVEL, sec.

Réclamations payées en février

No. du décès	Nom du décédé	No de police	Nom du réclamant	Montant	Date du décès	Date du paiement	Adresse du membre avant son décès
				\$			
1235	Pierre Robillard.	4156	P. Robillard	1,500.00	17 nov.	22 fév	Alfred Ottawa
1243	Alb. Dumoulin	43451	J. Dumoulin	1,000.00	27 " "	10 " "	Ottawa
1249	Ludger Ranger	17006	Alf. Ranger	1,500.00	5 déc.	13 " "	" "
1258	Anna Dion	38979	Delphis Potvin	18.75	14 " "	13 " "	Granby
1262	W. Auclair	2098	E. J. Labelle	1,000.00	14 " "	23 " "	Ottawa
1263	Jos. Labrie	23638	Aurélien Morin	1,500.00	30 " "	13 " "	Thetford Mines
1266	Wm. Ouellette	29419	E. Poitras	500.00	29 " "	13 " "	Cap St-Ignace
1269	J. L. A. Sauriol	1482	M. J. Gariépy	1,000.00	23 " "	23 " "	Ottawa
1270	Ernest Pruneau	35951	Oliva Pruneau	1,500.00	13 jan.	23 " "	Almaville
1271	A. Lévesque	34421	L. Dumont	75.00	11 " "	23 " "	Rimouski
1273	C. Lavigueur	13116	Ad. Thibert	100.00	15 " "	13 " "	L'Orignal
1275	B. Gaudet	4791	Ed. Tétrault	100.00	24 " "	23 " "	Montréal
1277	J. Toulouse	32856	M. Rov	1,500.00	12 " "	23 " "	St-Ephrem
1279	J. Charland	15796	A. Therrien	1,500.00	3 " "	23 " "	Mégantic
1280	L. Beaulieu	3165	G. Dugas	100.00	12 " "	23 " "	St-Damien
1282	H. Olivier	38499	Mme J. Dionne	1,000.00	22 " "	23 " "	Ottawa
1288	E. Millette	24442	V. Labelle	75.00	30 " "	23 " "	" "

Réclamations payées en mars

1245	F. Bouchard	30620	P. Tremblay	1,500.00	30 nov.	9 mar.	St-Irénée
1253	Adèle Boivin	4779	L. Moisan	750.00	5 déc	23 " "	Québec
1264	J. Groulx	18	Justine Groulx	1,000.00	20 oct.	9 " "	Ottawa No 1
1265	Ern. Schetagne	18715	H. Schetagne	1,500.00	6 jan.	30 " "	Lachine
1272	C. Labelle	6299	Rév. A. Labelle	1,500.00	18 nov.	23 " "	Aylmer
1278	Frs Viel	38848	S. Lavoie	750.00	14 jan.	9 " "	Riv. du Loup
1283	M. J. Pichette	8572	J. Pichette	1,500.00	23 " "	23 " "	Québec
1285	D. Gagné	34381	J. Audet	75.00	31 " "	23 " "	Valleyfield
1286	M. Vallée	25424	A. A. Vallée	750.00	1 fév.	9 " "	Baie Shaw.
1287	E. Massicotte	32871	Léger Léveillé	100.00	4 " "	30 " "	St-Luc
1289	Geo. Delisle	10848	D. Desrochers	750.00	7 " "	23 " "	St-Croix
1291	Alph. Dallaire	19365	O. Walsh	1,500.00	22 " "	30 " "	Blind River
1292	Alvina Joly	4459	Amédée Séguin	100.00	19 " "	23 " "	Alfred
1296	Anna Paris	17913	A. Bélisle	50.00	22 " "	23 " "	St-Pierre Becq.
1297	C. Duquette	7691	J. B. Charbonneau	100.00	20 " "	23 " "	Arnprior
1300	J. Corriveau	11001	Patrick Allen	100.00	2 mars	30 " "	St-Romain
1302	Procule Raizenne	3017	E. Vallée	1,200.00	6 jan.	30 " "	Hull
1303	Jacq. Sauvageau	37791	O. Bordeleau	1,000.00	18 mars	30 " "	Shaw. Fall
1313	E. Goulet	146	D. Brasseur	75.00	13 " "	30 " "	Ottawa

RENSEIGNEMENTS.

— Dans la province de Québec, les femmes n'ont pas le droit de désigner leur mari comme bénéficiaire de leur police. Elles doivent demander que leur police soit faite payable à leurs "héritiers testamentaires," puis léguer ensuite, par testament, leur police à leur mari. Ceci s'applique aux anciens comme aux nouveaux membres.

— Les membres qui n'ont pas fait faire la vérification de leur âge par la Société sont priés de nous envoyer leur baptistaire que nous leur retournerons ensuite.

REMIS A PLUS TARD.

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro du "Prévoyant" la suite de la liste des nouveaux officiers de nos conseils, ainsi que de nombreux remerciements et condoléances.

REMERCIEMENTS.

Ottawa, 24 fév. — Veuillez accepter mes sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous venez de me payer ma réclamation pour le décès de mon épouse.

VENANCE LABELLE.

Cap Santé, fév. — Les membres de ce conseil me prient de féliciter et de remercier l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude qu'elle a apportée à régler les réclamations que le dit conseil lui a soumises, entre autres celles de Geo. Alf. Gignac, J. Amédée Gaudin, et plusieurs autres qui se sont prévalus de bénéfices en maladie.

J. G. MORISSETTE.

St-Isidore, 16 fév. — J'accuse réception d'un chèque au montant de \$125.00, en paiement de bénéfices pour le décès de mon époux, Joseph Labrie. Je vous remercie beaucoup de la promptitude que vous avez mise à me payer ce montant.

Dame Vve JOS. LABRIE.

Montréal, 25 fév. — J'accuse réception de votre chèque au montant de \$100.00. Je suis très satisfait de la diligence avec laquelle vous faites affaires.

ERNEST D. TÉTREAU.

Alma-Marie, 4 mars. — Après réception d'un chèque de \$895.00 de la part de votre société, par suite du décès de mon fils Ernest, je tiens à vous en remercier, et ceci comme témoignage de votre ponctualité à payer les réclamations qui vous sont faites, ainsi que de la bonne administration de l'Union St-Joseph du Canada.

OLIVA PRUNEAU.

Buckingham, 8 mars. — J'ai reçu, il y a quelque temps, le dernier versement de ma réclamation de \$750.00 pour le décès de mon époux. Je vous prie d'accepter mes plus sincères remerciements pour la ponctualité avec laquelle j'ai toujours reçu ces versements. Je n'ai eu qu'à me louer des officiers à qui j'ai dû m'adresser pour cette réclamation et je les en remercie. Veuillez croire que je ferai toujours tout en mon pouvoir pour favoriser votre belle société en disant à tous tout le bien que j'en pense. — Encore une fois, merci.

Dame JOS. HAYES.

Concours de Recrutement

Avantages Exceptionnels pour la période du Concours.

Conditions d'admission

- 1.—Donner sa demande d'admission à l'agent.
- 2.—Déposer entre les mains de l'agent \$2.00 pour examen médical et un mois de contribution.
- 3.—Subir, sans délai, l'examen médical.

Primes aux Agents.

- 1 A tout agent faisant admettre 40 membres ou plus, une montre en or.
2. A tout agent faisant admettre 25 membres ou plus, une montre en argent.
3. A tout agent faisant admettre 15 membres ou plus, un loquet en or aux armes de la société.
4. A tout agent faisant admettre 10 membres, une chaîne en or.
5. A tout agent faisant admettre 5 membres, une épinglette en or aux armes de la société.

Ces primes comportent la condition de deux mois de contribution payés par chaque nouveau membre.

Tout en recevant les primes ci-dessus énumérées, les agents auront droit aux commissions suivantes :

Police de \$500. ou de \$750.		\$1.50
Police de \$1,000 ou de \$1,500		\$2.00



Dans le district d'Ottawa, des conditions spéciales sont accordées. S'adresser au bureau-chef pour informations.

